



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 11 octobre 2019

Logement : pour une politique qui accompagne la croissance du territoire et permette la prise en charge des publics prioritaires

Mettre en oeuvre une politique qui accompagne la croissance du territoire et permette notamment de loger les publics prioritaires, c'est cette stratégie, qui engage de manière solidaire l'État, les collectivités locales et les bailleurs. Cela a été au coeur des débats lors du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) qui s'est réuni à Nantes hier sous la présidence de Claude d'Harcourt, préfet de la région Pays de la Loire, préfet de Loire-Atlantique.

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) du mardi 10 octobre a permis de mesurer l'avancement des principaux chantiers régionaux engagés pour l'habitat et l'hébergement. En 2019, 135 M€ d'aides directes sont mobilisés pour la région Pays de la Loire.

Augmenter l'offre de logements sociaux insuffisante à ce jour

En 2019, 18,4 millions d'euros d'aides à la construction sont mobilisés pour un objectif de plus de 6 560 nouveaux logements sociaux, ce qui représente 24 % des logements mis en chantier. 1 M€ s'ajoute pour financer des démolitions.

L'État contribue également, au logement social en Pays de la Loire avec 158 millions d'euros d'aides au travers des réductions et exonérations de taxes. Ces logements sociaux sont construits en priorité là où les besoins les plus forts existent (métropole nantaise, zone littorale, autres grandes agglomérations) en intégrant les territoires ruraux pour répondre à des besoins plus ponctuels. « *À ce jour, les objectifs ne sont pas atteints. Il faudrait construire 1000 logements locatifs sociaux supplémentaires (c'est à dire passer de 6 560 à près de 7 500 logements) pour répondre à la croissance démographique. Nous devons travailler main dans la main avec les collectivités, les bailleurs sociaux, les promoteurs pour répondre aux besoins de logements des ligériens les plus modestes* », explique Claude d'Harcourt.

Rénover l'habitat privé et lutter contre l'habitat indigne

Les crédits dédiés à l'amélioration du parc privé sont en nette hausse depuis plusieurs années, ce qui traduit la volonté de l'État d'améliorer le cadre de vie et d'accélérer la transition énergétique pour lutter contre le changement climatique.

En 2019, plus de 60 M€ sont mobilisés avec un objectif ambitieux de rénover et isoler plus de 9 000 logements au titre du programme *Habiter Mieux*. À la date du 1^{er} octobre, 5 600 logements ont été rénovés dans la région.

Le succès de cette politique dans la région permet d'aider beaucoup de ménages à revenus modestes à rénover leurs logements. Les particuliers intéressés et éligibles sont invités à consulter le site internet de l'ANAH ou à appeler le numéro vert 0 820 15 15 15.

Le gouvernement a décidé de rendre plus lisible et plus efficace la politique de rénovation actuellement mise en oeuvre par des guichets multiples et insuffisamment coordonnés.

Accompagner les ménages les plus fragiles vers le logement

En 2019, l'État consacre 56 millions d'euros dans la région pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes en situation de précarité, enveloppe en augmentation de 4% par rapport à la même période en 2018. Cet effort important permet de mobiliser au total plus de 7 000 places d'hébergement et de logement adapté. Cela représente 481 places supplémentaires par rapport à 2018 (110 places d'hébergement, 278 places d'intermédiation locative et 93 places de pensions de famille). Les maraudes ont été renforcées pour améliorer le repérage des personnes à la rue. S'y ajoutent 500 places complémentaires mobilisables durant la période hivernale pour répondre aux situations de détresse.

En présence des partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement (élus des collectivités, professionnels, organismes, associations, représentants des usagers et services de l'État concernés), ce comité articule les interventions publiques pour offrir des offres adaptées de logements et d'hébergements, et permettre un parcours de l'hébergement vers le logement, en déclinaison du plan Logement d'abord.

Quelques chiffres

- En 2019, 135 millions d'euros d'aides directes sont mobilisés pour l'habitat et l'hébergement autour de quatre priorités :
 - construire 6 560 logements locatifs sociaux (pour un besoin total de 7 500 logements locatifs sociaux), particulièrement dans les secteurs où la demande est forte ;
 - démolir 258 logements locatifs sociaux vétustes dans les secteurs où les besoins sont moins forts ;
 - améliorer 9 000 logements privés en réalisant des travaux de rénovation ;
 - accompagner les ménages les plus fragiles vers le logement avec une attention particulière pour le relogement des personnes hébergées dans des structures d'urgence et d'insertion et des personnes réfugiées.
- 7 français sur 10 sont éligibles au logement locatif social.

Préfecture des Pays de la Loire

6 quai Ceineray - BP 33515

44 035 NANTES

Service de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr